GRAVELINES. — On annonce que M. Goussard conseiller général du canton de Gravelines, serait sur le point de donner sa démission.

M. Demarle Fetel, maire de Gravelines, accepterait la candidature, et M. Adolphe Toris celle de conseiller d'arrondissement, en remplacement de M. Demarle.

MARLES. — Nous apprenons avec un vif sentiment de regret la mort de M. le comte de Beaulaincourt de Marles.

THUMERIES. — Un habitant de cette commune, jouissant de quelque aisance, est incriminé de vol et procès-verbal a été rédigé à sa charge. Le délinquant, pour échapper à une poursuite correctionnelle, a sollicité l'intervention de M. le Maire, qui a fait d'actives démarches en sa faveur. Ont-elles abouti?

Le coupable aurait versé 50 francs à la caisse du Bureau de bienfaisance et pareille somme à celle du corps des Sapeurs-Pompiers. On se récrie dans la commune contre ce genre de procédure, qui crée l'inégalité entre les citoyens et répond plus à des besoins électoraux qu'à ceux de la société.

Il en est cependant encore qui croient à la justice et qui s'attendent à l'action du ministère public.

DUNKERQUE. — La tempête souffle avec rage depuis deux jours. La mer est très-grosse et des sinistres sont à redouter. Toute l'administration du port est en surveillance permanente.

DOUAI. — On prépare activement une marche historique pour la prochaine fête de Gayant.

Le cortège rappellera l'*entrée de Philippe le Bon*, représentée dans la ville il y a un certain nombre d'années, et comprendra trois cents figurants.

FOURMIES. — M. Braibant, commissaire de police à Fourmies, ancien militaire, chevalier de la Légion d'honneur, est décédé samedi dernier, après une assez longue maladie, supportée avec un grand courage.

Ses funérailles ont eu lieu lundi. Le Conseil municipal presque au complet, les employés des différentes administrations, la douane et un grand nombre de fourmisiens faisaient cortège au défunt, auquel la compagnie de sapeurs pompiers, commandée par le capitaine Baligant, rendait les honneurs militaires.

HASNON. — Quatre maisons ont été brûlées avant-hier dans cette commune. Elles étaient occupées par B. Dauna, F. Tilmant et C. Montbelle.

GONDECOURT. — Par décret inséré à l'*Officiel* de ce jour, la création d'une recette de quatrième classe a été autorisée, dans la commune de Gondecourt.

PAS-DE-CALAIS

CALAIS. — *Station du Carême.* — La station du Carême est prêchée à l'église Notre-Dame, de Calais, par M. l'abbé Reuiez, curé de Recques, ancien professeur de rhétorique au collége Saint-Bertin, de St-Omer. Ses prédications sont très-suivies.

— La tempête continue à souffler du Nord avec des averses de neige. Le paquebot-malle la *France*, vient d'entrer avec les dépêches et cent quatre-vingts voyageurs, après une traversée pénible.

ARRAS. — Le sieur Devillers, se disant négociant en grains, sur la place d'Arras, a passé mardi devant le tribunal d'Arras, pour la tentative d'escroquerie dont nous avons parlé (substitution d'un échantillon de graine de qualité inférieure à celui qui avait été montré à l'acheteur).

Devillers a été condamné à un an de prison et 50 francs d'amende.

ARDRES. — On nous écrit de cette ville:

« A cause du grand nombre et de l'importance des lots offerts pour la grande tombola organisée à l'occasion de la fête patriotique du 4 mars, le tirage qui devait avoir lieu le 11 courant est reporté au dimanche 18 mars, à 4 heures du soir.

» L'exposition des lots se fait chez M. Tétar Limousin, où l'on pourra se procurer des billets jusqu'au 18 inclus.

» Le gros lot est une garniture de cheminée en marbre noir gravé, va eur 150 fr.

» Les personnes qui ont encore des lots à offrir sont priées de vouloir bien les remettre à M. Auguste Randoux. »

WISSANT. — Dans la nuit du 5 au 6, un bateau portant le nom de *Ruth de Landres*, chargé de tourteaux à destination de Dunkerque, a sombré à trois mille au large, entre Graveline et Walde. L'équipage composé du capitaine, sa femme, son fils âgé de 16 ans, et d'un matelot s'est sauvé en se jetant dans un canot qui est venu s'échouer à six heures du matin sur la plage de Wissant.

La, ils ont tous été recueillis par les frères Duval, qui sont déjà médaillés et ont reçu une lettre de félicitations de la reine d'Angleterre, pour actes de dévouement à l'égard de sujets anglais. Malgré une mer furieuse, qu'ils ont bravée avec leurs chevaux, ils ont pu remorquer le canot.

Les naufragés, dont l'état est satisfaisant, ont été reconduits jeudi à Calais pour y être rapatriés.

MANIN. — Une tentative de vol qui rappelle celle qui a eu lieu dernièrement à Marcq-en-Barœul (Nord), vient de se produire à Manin, canton d'Avesnes-le-Comte.

Deux vieillards, les époux Pauvrel-Gallaux, furent éveillés, pendant la nuit du 3 au 4 mars, par un bruit de pas chez eux: la femme, plus alerte, sauta en bas du lit, et se trouva en face de trois individus, qui, une chandelle à la main, fouillaient ses meubles et cherchaient son argent.

En l'apercevant, l'un d'eux lui sauta à la gorge et, sous les menaces de mort, lui fit sommation de donner tout ce qu'elle avait.

Le sieur Peuvrel, malgré ses 83 ans, put s'échapper et courir appeler à l'aide son voisin Léturgez, Albéric, qui arriva aussitôt armé d'un fusil; mais les bandits avaient disparu en entendant venir les secours.

On a pu constater qu'ils avaient fait à la muraille, un trou de 75 cent. par lequel ils étaient entrés. On a retrouvé un de leurs masques.

M. Léturgez fit des recherches dans les environs de la maison Preuvel, mais sans aucun résultat.

La dame Preuvel porte des ecchymoses au cou, mais sa position n'inspire aucune inquiétude.

Les voleurs n'ont emporté qu'un porte-monnaie contenant 1 fr. 50. Dans leur précipitation, ils ont oublié un paquet de linge qu'ils avaient préparé.

UNE CONFÉRENCE A FOURMIES

On écrit de Fourmies:

« Une nouvelle conférence de M. Antonin Lefèvre-Pontalis, qui a eu lieu hier, à Fourmies, sous la présidence d'un des principaux industriels de la ville, M. Jules Bertsux, a réuni un nombreux auditoire que le théâtre pouvait à peine contenir. Elle était intitulée: « *Nos mécomptes et nos espérances.* » C'a été un éclatant succès pour le parti conservateur. Devant une assemblée dont un grand nombre d'ouvriers faisaient partie, M. Lefèvre-Pontalis a fait justice de la politique qui pour éluder la question sociale avait mis tour à tour à l'ordre du jour la question religieuse et la question des princes; il a opposé à la République de M. Thiers et de M. Dufaure celle de M. Gambetta [illegible] M. Thiers lui-même, en demandant compte à la Chambre des députés du provisoire des institutions de la République qu'elle a modifiée [illegible] feuille. Ce n'est pas avec moins d'énergie qu'il a dénoncé les mesures prises contre les princes d'Orléans et les déclarations du ministre de la guerre contre les droits des officiers comme un attentat contre l'armée et un crime de lèse-patrie. »

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 7 MARS. — Jean Poldiet, rue Bernard, cour Cornille, 2. — Céline Duriez, rue de Denain, cour Dhalluin, 9. — François Gravelines, rue Lannes, 26. — Henri Richez, rue d'Italie, cour Debouver. — Constant Destoop, rue de la Balance, 117.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 7 MARS. — Fidéline Meurisse, 78 ans, pensionnaire à l'Hospice. — Marthe Jonas, 4 ans, rue Charles-Quint, 8. — Bienaime Debo, 68 ans, ménagère, rue de Lannoy, 61. — Paul Tilel, 63 ans, tisserand, sentier de la Vigne, 14. — Marthe Lerouge, 1 an, rue Lavoisier, 30. — Honoré Bernouin, 60 ans, journalier, rue du Nouveau Monde, 3.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille LEROUGE-DEBEER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Marthe Clémence Louise LEROUGE, décédée à Roubaix, le 7 mars 1883 à l'âge de 17 mois, sont priés de vouloir bien considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le vendredi 9 courant, à 4 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Lavoisier, 30 (près l'Abattoir).

Les amis et connaissances de la famille FLORQUIN-DELCOURT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Gustave Paul FLORQUIN, décédé à Roubaix, le 8 mars 1883, à l'âge de vingt cinq mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le vendredi 9 mars 1883, à 4 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Lacroix.

Lettres mortuaires et d'Obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS IMPORTANT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

BELGIQUE

HEYST. — *Tempête.* — On écrit de Heyst, 6 mars, au *Bien public*: « Une affreuse tempête sévit depuis minuit. Le vent du nord souffle avec violence... Trente-cinq chaloupes partaient hier matin pour la pêche: le temps était beau et l'on se promettait une capture abondante.

» Mais quelle déception! Une vingtaine de chaloupes sont retournées ce matin, fuyant la mer en furie: une chaloupe a perdu son pilote tout près du grand hôtel de la Plage.

» Une autre chaloupe a été renversée un peu au delà des écluses; quatre hommes sont perdus dans les flots; le cinquième était lié au mât dans la chaloupe renversée; il vivait encore quand on est venu près de la chaloupe; heureusement qu'on a pu, au moyen d'une hache, pratiquer un trou dans celle-ci et sauver le captif, auquel on espère conserver la vie. Une quinzaine de chaloupes sont encore en mer, et le vent ne s'apaise pas. Dieu daigne nous épargner de plus grands malheurs! »

BRUXELLES. — *Vols.* — Un vol d'une audacieuse a été commis, lundi matin au préjudice de la *Société Générale*, Montagne du Parc. Un individu, âge d'une quarantaine d'années, de taille moyenne, ayant le teint basané, portant la barbe noire, assez corpulent, coiffé d'un feutre mou, se présentait, vers 10 heures, à la *Société Générale* et faisait viser deux chèques, dont l'un de l'import de 4,00 fr et l'autre de 2,97 fr. Cette double formalité remplie, l'individu se rendit immédiatement à la caisse, où il toucha le montant du premier chèque. Le voleur se représenta vers midi à la Banque et toucha le montant de l'autre chèque qu'il avait frauduleusement majoré de 8,703 francs et porté par conséquent à 9,000 fr. Les deux valeurs émanent du Crédit vénitien et ont été créées à la date du 1er mars courant: la première à l'ordre de M. Varquin, la seconde à l'ordre de J. Tendech et endossée par ce dernier au profit de Varquin. Il est à supposer que le voleur, qui a été arrêté, s'est fait délivrer par cette Banque d'autres valeurs, soit sur Bruxelles, soit sur d'autres villes de l'étranger. Voilà les maisons de banque prévenues.

ANVERS. — *Affaire Vermeiren et Neut contre le « Précurseur », la « Chronique », etc.* — Le tribunal civil d'Anvers a rendu mercredi matin un jugement en cause des RR. PP. Vermeiren et Neut contre le *Précurseur* et divers journaux. Le jugement dit l'*Escaut*, déclare que l'article du *Précurseur* a été écrit de mauvaise foi; que la restitution n'a été ni sincère ni loyale. Le jugement accueille l'action des demandeurs condamne les divers journaux à une somme totale de 5,000 fr de dommages intérêts et prononce cette somme comme suit: 3,000 fr. à charge du *Précurseur*, 300 fr à charge du *Koophandel*, 500 fr. à charge de la *Chronique*, 500 fr à charge du *Journal de Gand*, 500 fr. à charge du *Journal de Bruges*, 200 fr. à charge du *Stad Gent*, 200 fr. à charge du *Westvlaming* et 200 fr. à charge du *Weekblad van Ostende*. Le jugement condamne le *Précurseur* à insérer deux fois à sa première page, en caractères ordinaires, sous la rubrique « Réparation judiciaire », le jugement rendu. Les autres journaux sont condamnés à insérer chacun le même jugement une fois. Le tribunal autorise les demandeurs à publier le jugement dans huit journaux à leur choix et aux frais des défendeurs, jusqu'à concurrence d'une somme de 1,000 fr. Il prononce la contrainte par corps à charge de l'éditeur du *Précurseur* et fixe à trois mois la durée de celle-ci.

— Le maniement imprudent d'une arme à feu vient encore de causer un terrible accident à Anvers. Dimanche soir à 6 heures, deux jeunes gens faisant partie du régiment du génie, les nommés Eugène Buitaux, 23 ans, caporal de la compagnie des télégraphistes, et Adolphe Berive, 23 ans, né à Saint-Servais, sergent dans la même compagnie, se trouvaient dans une baraque du génie établie près de la porte de Borsbeck. A un moment donné, Buitaux tenant un fusil qu'il ignorait être chargé, mit en joue son camarade... Le coup partit et le jeune homme visé tomba foudroyé, le front percé d'une balle. La mort avait été instantanée.

FAITS DIVERS

LE VOL AU CAUTIONNEMENT. — Il y a deux mois, se fondait, rue Lafayette, 97, à Paris, dans un grand appartement confortablement meublé, au premier étage, une agence de placement sous le titre « Comptoir central ». C'était une sorte d'officine interlope, s'occupant spécialement de procurer des emplois à Paris, aux personnes habitant la province. A cet effet, les directeurs de l'agence avaient fait répandre à profusion, dans les petits journaux de province, des avis ainsi conçus:

« On demande des employés sérieux et de confiance. Très-beaux appointements. S'adresser, 97, rue Lafayette, au Comptoir central. »

Bientôt les demandes d'emploi arrivèrent nombreuses. Un certain nombre de personnes, [illegible] dans les agences qui leur avaient [illegible] faites, venaient à Paris afin de traiter verbalement avec les directeurs de l'agence. Le plus gracieux accueil leur fut naturellement réservé. Dès le lendemain on leur trouvait des places dans l'agence même, sous conditions, bien entendu, de verser préalablement des cautionnements variant de 1,000 à 5,000 fr. Cette situation ne pouvait durer. Plusieurs employés ayant conçu des soupçons, réclamèrent du directeur de l'agence le remboursement des fonds versés par eux.

Comme celui-ci se refusait à leur donner satisfaction, plusieurs d'entre eux exaspérés prévinrent la police. Hier matin, le directeur de l'agence, un nommé Combe, était arrêté à son domicile particulier pendant qu'on opérait une perquisition aux bureaux de l'agence. Les livres, la caisse et les pièces comptables ont été saisis. Quant à la caisse, elle était vide.

VOLS A LA TRÉSORERIE DE BEAUVAIS. — Depuis quelques temps déjà, des détournements étaient commis à la trésorerie générale de Beauvais. On vient d'en arrêter les auteurs, qui sont un employé de la trésorerie, Hanocque âgé de seize ans, Blanche Dubus, sa maîtresse, Niclos, ancien soldat, sous la surveillance de la police et une femme Dumoulin. Voici comment ils opéraient: l'un d'eux, averti préalablement, se présentait au guichet d'Hanocque, et s'attribuait à haute voix le nom et les titres des rentiers qu'Hanocque avait remarqué venir tardivement toucher leurs revenus.

Hanocque faisait alors semblant d'estampiller les titres qu'on lui réclamait et faisait le mandat qu'il remettait à son complice et que celui-ci allait toucher au premier étage.

Un beau jour le précoce voleur se plaignit à l'ancien soldat de ne pas obtenir d'assez gros bénéfices et demanda une augmentation qui lui fut refusée.

— Puisqu'il en est ainsi, dit il, je te dénonce à la police.

— Si tu fais cela, dit l'autre en sortant un revolver, je te tue.

Le jeune employé promit d'être muet, mais alla aussitôt d'abord chez sa mère, puis chez le commissaire de police et proféodit qu'on avait voulu l'assassiner. Sur cet effarré, ses révélations avaient été [illegible] ses réticences éveillèrent les défiances du magistrat. Il fit parler le jeune plaignant, tant et si bien que la bande de voleurs est aujourd'hui entre les mains de la justice.

LA MÉTÉOROGNOSIE OU PRÉVISION DU TEMPS. — La succession de saisons anormales que nous subissons depuis assez longtemps déjà, donne un certain intérêt à l'exposé de l'état dans lequel se trouve actuellement la science, toute nouvelle, qui a pour objectif la prévision à plus ou moins longue échéance, du temps, ou pour parler plus exactement, de la situation de l'atmosphère.

Cette science, à laquelle on a donné le nom de météorognosie, intéresse l'humanité tout entière, non seulement au point de vue de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et de la navigation, mais encore au point de vue de l'hygiène et de la santé publiques.

Dans son « Livre du temps, » le savant amiral anglais, Fitz Roy, pose les principes suivants, que chacun du reste peut contrôler:

« Qu'il soit gris ou nuageux, un ciel rosé, au coucher du soleil, annonce le beau temps, un ciel blafard, laiteux, annonce du vent ou de la pluie; un ciel rouge, le matin, annonce vent ou pluie, un ciel gris annonce le beau temps.

» Si les premières lueurs du jour paraissent au dessus d'une couche de nuages, vent probable; si elles paraissent à l'horizon, beau temps.

» De légers nuages, à contours indécis, annoncent du beau temps et des vents modérés; des nuages épais, à contours bien définis, annoncent du vent. Un ciel bleu foncé sombre, indique du vent; un ciel bleu clair et brillant indique le beau temps.

» Plus les nuages paraissent légers, moins on doit attendre de vents (peut être de pluie); plus ils sont épais, ronds, tourmentés, déchiquetés, plus le vent sera fort.

» Un ciel d'un jaune brillant, au coucher du soleil, annonce du vent; jaune pâle, de la pluie. Soit que les teintes rouges, jaunes ou grises prédominent, on peut prévoir le temps avec une grande approximation, surtout si l'on ajoute à ces lignes les indications des instruments.

» De petits nuages, couleurs d'encre, annoncent de la pluie; des nuages légers, courant au devant de masses épaisses, annoncent du vent ou de la pluie; s'ils sont seuls, du vent seulement proportionné à leur vitesse. — Des nuages élevés, courant dans une direction opposée à celle des couches de nuages inférieures ou du vent qui règne, indiquent un changement de vent.

» Après un beau temps clair, les premiers signes d'un changement sont ordinairement des nuages élevés en bandes légères, ayant la forme de barbes de plumes; puis des nuages pommelés qui augmentent et, bientôt, assombrissent le ciel. Généralement, plus ces nuages paraissent éloignés et élevés, plus le changement de temps sera lent, mais aussi plus il sera considérable.

» Observez les nuages qui se forment sur les hauteurs où s'y accrochent: s'ils s'y maintiennent ou descendent, c'est signe de vents ou de pluies; s'ils montent et se dispersent, c'est signe de beau temps. »

M. de Gasparin, dans sa météorologie agricole, donne également quelques pronostics utiles à connaître:

« La pâleur du soleil annonce la pluie; on ne voit plus alors qu'à travers un air chargé de vapeur. Si le soleil fait éprouver une chaleur étouffante, c'est aussi un signe de pluie: on se trouve, dans ce cas, entouré d'une atmosphère saturée de vapeur et plus propre à s'échauffer, à cause de son défaut de transparence.

» La couleur pâle de la lune, les cercles concentriques plus ou moins obscurs dont elle est enlourée, ses cornes mal terminées, l'auréole lumineuse qui s'étend autour d'elle, et qui fait dire que la lune baigne, sont autant de signes de pluie. Les étoiles présentent aussi des signes pareils; leur lumière perd de sa vivacité, ci elles baignent aux approches de la pluie.

» Le ciel est d'autant plus noir qu'il y a moins de vapeurs interposées entre lui et l'œil du spectateur. Sur les montagnes, il prend une couleur de bleu indigo foncé. Si l'air se charge de vapeur, si la teinte du ciel devient blanche, farineuse, comme on dit, ce signe annonce également de la pluie.

» Les vents sont les indices du temps qu'il doit faire, non seulement d'après leurs qualités propres, mais aussi par l'étude des vents supérieurs dont on connaît la direction par la marche des nuages. Si le vent inférieur se renforce beaucoup et que les nuages marchent en sens contraire ou dans une direction faisant un angle assez ouvert avec celle des vents, on juge que le vent inférieur va céder la place au vent supérieur.

» Les nuages fixes, situés du côté où souffle le vent, n'amènent que sa continuité; ils annoncent sa fin s'ils apparaissent du côté opposé.

» Les oscillations [illegible] se dissipent rapidement sans former de nuages accompagnent le beau temps; mais s'ils se renouvellent plusieurs jours de suite, [illegible] nuages ou qu'ils montent, la pluie est très probable. »

— Le second pèlerinage populaire de pénitence prend la mer à Marseille le 7 mars. Son effectif est complet.

Les inscriptions se multiplient déjà pour la troisième, celui de Saint-François d'Assise, conduit par les RR. PP. Capucins, sous la direction du Père Louis Antoine, gardien de Marseille, entouré de onze religieux de son ordre.

Le jour du départ de Marseille est fixé au 24 avril prochain. Le programme du pèlerinage est identique à celui des Pères de l'Assomption.

Les prix des places sont également de 650, 450 et 300 fr.

S'adresser pour les conditions et les envois de fonds, avant le 24 mars, aux bureaux du comité des pèlerinages, 8, rue François Ier, à Paris.

— DEUX COUPLES INTÉRESSANTS. — Les fils de la vertueuse Allemagne continuent leurs exploits.

Hier, vers cinq heures, deux individus ascotlérent, boulevard Henri IV, un agent de la sûreté, et lui proposèrent en vente des bagues et des épingles en or.

L'agent, après avoir jeté un coup d'œil sur les bijoux et toisé les deux marchands qui lui parurent suspects, continua à marchander les objets jusqu'à ce qu'il aperçut deux gardiens de la paix auxquels il fit signe d'arrêter les marchands et de les conduire au Dépôt.

Deux femmes prirent la fuite en voyant l'arrestation des deux individus mais l'agent les soupçonnant d'être les complices de ceux-ci, se mit à leur poursuite et les arrêta.

Amenés tous les quatre au Dépôt dans une voiture, ils ont été interrogés par M. Macé, chef de la sûreté, auquel ils ont déclaré se nommer Philippe et Hermann Blumenthal, arrivés depuis huit jours de Londres et habitant en garni rue de la Roquette avec leurs femmes, Sarah et Nison.

On a trouvé sur les deux femmes, une vingtaine de bagues or de 18 brillants, des épingles en or, des chaînes et des montres.

Ces individus sont des Allemands sortis récemment des prisons de Londres, où ils avaient été internés pour vol, d'après une dépêche de Londres par le chef de la sûreté.

Rue de la Roquette, à leur domicile, on a découvert de nombreux objets paraissant provenir d'un ou plusieurs magasins. Les deux couples [illegible] ont été arrêtés à Metzis et à Saint-Lazare.

Maintenant, on soupçonnera toujours à employer les Allemands ou de faux Alsaciens.

LES ANARCHISTES EN ESPAGNE

Madrid, 7 mars (1 h. soir.

L'instruction des diverses affaires de sociétés secrètes établit, dès maintenant, qu'un petit nombre seulement des affiliés, et principalement ceux recrutés parmi les brigands et les repris de justice, avec quelques fils aînés, auraient fait partie des trois sociétés secrètes et auraient commis les crimes agraires dans la région de Xérès et d'Arcos. Presque tous ceux qui se sont rendus coupables de ces actes et leurs nombreux complices sont [illegible] ils seront déférés uniquement aux tribunaux ordinaires.

Les magistrats instructeurs et la police ont découvert la preuve complète que les chefs du socialisme agraire sont indépendants des crimes de Xérès.

On sait aujourd'hui que le mouvement socialiste en Espagne est organisé sur une échelle qu'on ne soupçonnait pas. La fédération des travailleurs de la région espagnole possède en réalité, une organisation aussi parfaite que celle du ministère de la justice. On a trouvé des livres de comptes, la liste de ses membres, les cachets, les sceaux, les timbres mobiles, les registres imprimés et divisés en colonnes par section, sexe, âge, professions, avec mention de ceux qui savent lire et écrire, exactement comme dans les feuilles de recrutement. Les listes de cotisations, la comptabilité, sont tenues rigoureusement. La division territoriale est parfaite; la division professionnelle ne laisse pas moins. Chacune d'elles a ses chefs et ses centres d'opération, inconnus et indépendants.

Dans l'Andalousie et dans les provinces limitrophes d'Estramadure, de Jaen, de Murcie, il y a eu tout 150 fédérations, 380 sections, 12,000 affiliés répartis dans les campagnes. Les affiliés agissent individuellement le but de la compétence des tribunaux secrets. Les moyens de propagande, découverts également, consistent en journaux ayant pour titre la *Revue sociale*, la *Chronique des Travailleurs*, la *Propagande révolutionnaire*. Ces feuilles sont imprimées dans les grandes villes, où elles circulent parmi les ouvriers, et les nombreux affiliés de l'Internationale et des sociétés secrètes. La publication avait lieu régulièrement et dans des conditions d'impression vraiment admirables.

Outre les journaux, on publie des bulletins, des pamphlets, il existe aussi un Almanach révolutionnaire pour 1883, avec éphémérides rapprochées aux annales des révolutions européennes. Le dimanche 18 mars y est qualifié de fête universelle et toujours glorieuse du prolétariat. L'Almanach révolutionnaire attaque surtout le catholicisme, la famille, le mariage.

On assure que le socialisme et la propagande anarchiste ont pris un essor considérable après le congrès ouvrier de Barcelone, de Valence, surtout de Séville en 1882, où les collectivistes fédéraux, anarchistes, affirmèrent publiquement la révolution sociale.

La presse ministérielle, *El Correo*, *La Iberia* admettent que la situation est grave en Andalousie, surtout en présence des révélations faites sur l'extension du socialisme dans les campagnes et sur les ramifications des sociétés secrètes et de l'Internationale dans les grandes villes du Midi, du centre et de l'Est de l'Espagne.

La presse conservatrice critique les retards apportés à la découverte de cette vaste propagande anarchiste et socialiste.

Les feuilles démocratiques et républicaines sont d'avis qu'il convient de faire une distinction entre les associations criminelles comme celle de Xérès et les associations des travailleurs pacifiquement enrôlés depuis plusieurs années dans les fédérations, un peu partout et par milliers.

Le cabinet de Madrid lui-même, ajoutent les organes de la démocratie et des groupes républicains, se bornera à sévir seulement contre les auteurs des attentats et ne songe pas à restreindre la liberté d'association, d'autant plus qu'en Espagne la moitié des sociétés sont secrètes.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier)

La réforme judiciaire

Paris, 7 mars.

Le projet de réforme judiciaire que va déposer M. Martin Feuillée fait reposer la réforme du personnel sur la réduction du nombre des sièges.

Le projet réduit à cinq le nombre des conseillers nécessaires pour délibérer dans chaque Chambre en Cour d'Appel. Il supprimera la seconde chambre dans quelques tribunaux de première instance.

Le projet crée un conseil supérieur qui aura un pouvoir disciplinaire et qui sera composé de cinq conseillers à la cour de cassation, de cinq membres délégués par le premier présidents de cour d'appel, et cinq délégués du conseil d'État.

La compétence des juges de paix sera étendue jusqu'à deux cents francs en dernier ressort et quatre cents francs à charge d'appel. Les juges de paix jugeront les petits délits, tels que délits de chasse et de pêche.

L'empoisonnement du prince Gortschakoff

Londres, 8 mars.

Le *Daily-News* reçoit de Berlin, une lettre qui dit que le bruit court à Baden, que la maladie du prince Gortschakoff serait le résultat d'un poison administré.

Une enquête est ouverte.

BULLETIN DU COMMERCE

BOURSE DE PARIS (*Service gouvernemental*)	7 mars	8 mars
3 0/0	82 15 0/0	82 15 0/0
3 0/0 amortissable	82 90 0/0	83 30 0/0
3 0/0 amortissable nouveau	00 00 0/0	00 00 0/0
4 1/2 0/0	109 30 0/0	110 05 0/0
Emprunts 5 0/0	115 90 0/0	115 70 0/0

Télégrammes de MM. Van der Velde et Reinemund, communiqués par Jules Cauët:

Le Havre, 8 mars 1883.

Cours de clôture de New-York du 7 mars

Cotons

mars	avril	mai	juin	juil.	août	sep.	octob.
10.14	10.26	10.38	10.51	10.64	10.75	10.47	10.18

Recettes du jour 17,000 balles contre 11,000 en 1882 et 19,000 en 1881.

Total de la semaine: 88,000 balles contre 41,000 en 1882 et 93,000 en 1881.

Saindoux

mars	avril	mai	juin	juil.	août	sep	oct.
10.38	10.48	10.59	10.61	11.63	11.65	11.65	11.65.

Maïs

janv.	févr	mars	avril	mai	juin	oct.	nov.	déc.
		71 3/4	72 1/4	72 1/2	72 1/4	00	00	00

Cafés

mars	avril	mai	juin	juil.	août	sep.	oct.	nov.	déc.
7.45	7.65	7.85	8.05	8.20	8.30	8.30	8.40	0 00	

Roubaix, le 8 mars 1883.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Cie, du Havre représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Gry, nous apprennent:

Havre, 0 mars

Ventes 700 b. Marché inchangé.

Liverpool, 8 mars

Ventes 10,000 b. Marché soutenu.

New-York, 8 mars

New-York, 10 3/16	
Recettes 17,000 b	
New-Orleans low middling	71 1/2
Savannah	» »

[illegible] 5 mars. — *Marché des Cotons* [illegible] courant 25 75, avril 1 6 [illegible] courant 92 50, [illegible] 2 50 — *Rouen*, le mars courant [illegible] 25, avril [illegible] 4 derniers 91 50 — *Sp[illegible]* [illegible] 6 [illegible] courant 70 25, avril [illegible] 84 50, 4 derniers [illegible] — *Sucres bruts* [illegible] sept. 41 75 à 42 — *Sucres blancs* [illegible] courant 49 50, avril 50 25 à [illegible] mai 50 25 [illegible] 50 25 — *Sucres raffinés* [illegible] 1 0 [illegible] — *Mélasses* [illegible] courant 32 25, avril 37 75, [illegible] juin 35 75 — *Mélasse Charles* [illegible] — *Mélasse* courant 35 50, avril 5 [illegible] juin 37 25. — *Sciroops* courant [illegible] avril, [illegible] juin 17 50, 4 de mai 17 50

[illegible] 5 mars. — Sucre indien 88 degrés cours off. [illegible] 7 à 9 [illegible] id. en [illegible] n° 1, 29 50 Sucre [illegible] n° 3, [illegible] id. indigène [illegible] 50 balles [illegible] disponibles [illegible] id. courant [illegible] id. Groningue [illegible] id. en transit, disponible [illegible] id. [illegible] courant [illegible] id. Groningue disponible 32 50 [illegible] id. [illegible] id. [illegible] id. [illegible] 4 derniers [illegible] id. [illegible]

Marché aux huiles de Lille

Cours officiels

	Huiles	Huiles	Tourteaux
	de colza	de lin	les 100 kilos
Lille	[illegible]	26 [illegible]	17 50 à 18 5
Arras	[illegible]	28 [illegible]	[illegible]
Douai	[illegible]	28 [illegible]	[illegible]
Béthune	26 [illegible]	16 [illegible]	17 [illegible]
Saint-Omer	[illegible]	28 [illegible]	18 [illegible]
Lille de pavot	[illegible]	29 [illegible]	21 50 [illegible]
Les étrangers	26 [illegible]	27 [illegible]	21 [illegible]

Cours du 8 mars

Huile de colza	[illegible]
Huile épurée pour quinquets	[illegible]
Lin du pays	[illegible]
Lin étranger	[illegible]
Sésame	[illegible]
Graine	[illegible]

[illegible], 7 mars. — *Cours officiels du pain.* — Prix de l'heure en gruau 0 39 le kilog; pain blanc 0 36 le kilog; pain bis ou de ménage 0 30 le kilog.

[illegible], 2 mars. — *Taxe officielle de la viande* [illegible] 1.6 [illegible] Vache 1.6 [illegible] Taureau [illegible] Veau 2.20 à 2.45 1.90. Mouton 2.10 [illegible] Porc [illegible]

[illegible], *Marché aux fourrages* du 28 fév. au 7 mars — Paille 750 kil. 1re qual. 45 00 2e qual. 40; Foin 750 kil. 1re qual. 7; Feuillées 75 kil. id. 3 [illegible] id. Regain 750 kil. id. 0 fr. id. 65; Luzerne 750 kil. id. 70 fr. id. 65, Trèfle 750 kil. id. 55 fr. id. 80; Hyver nage 750 kil. id. 60 fr. id. 55

Armentières, 5 mars. — Blé de semence [illegible] hect. [illegible] fr. [illegible]; Froment, 4 hect. 21 fr. 60; haricots 6 hect. 30 fr. 00, fèves l'hect. [illegible]; feverole l'hect. [illegible] vesces l'hect. 23 75; graines l'hect. [illegible]; seigle l'hect. [illegible], orge l'hect. [illegible]. Pommes de terre 5,000 kil. à 14 fr. [illegible] les 100 kil. — Graisse 2,500 à 3 fr. 50 le cent — Beurre 10,000 kil. à 3 fr. 75 le kil., h. 1re qual. à 3 fr. 85 2e qual. à 3 fr. 75; 3e qual. à 3 fr. 65

BAILLEUL. — Marché du 5 mars 1883. — Avoines, 19.00; Haricots (1re qual.), 30.00. Foins, 6.00. Paille 4.00. Pommes de terre, 14.00. Beurre (la pièce), 2.35. (Œufs les 100), 2.40.

ANVERS, 7 mars. — Froments calmes, prix sans changement.

Seigles calmes.

Pétrole (Tendance baisse.

Disponible, 18 1/4; courant, 18 1/4. Mars, 18 1/2; avril, 18 1/2; mai, [illegible] 4 derniers 18 1/4.

Sucres: Tendance soutenue. Disp., 47.25, mars; avril, 48 50 fr.

Valeurs se négociant à trois mois

CHANGE	PAPIER LONG	PAPIER COURT
5 1/2 Amsterdam	206 3/8 à 206 5/8	206 3/4 à 207 [illegible] et 4 0/0
4 0/0 Allemagne	122 3/8 à 122 5/8	122 7/8 à 123 1/8 et 4 0/0
5 0/0 Vienne	207 1/4 à 207 3/4	207 3/4 à 208 1/4 et 4 0/0
5 0/0 Barcelone	486 [illegible] à 487 [illegible]	486 [illegible] à 487 [illegible] et 4 0/0
5 0/0 Madrid	485 [illegible] à 487 [illegible]	483 [illegible] à 488 [illegible] et 4 0/0
4 0/0 Lisbonne	540 [illegible] à 547 [illegible]	544 [illegible] à 547 [illegible] et 4 0/0
7 0/0 St-Petersb.	246 [illegible] à 244 [illegible]	248 [illegible] à 250 [illegible] et 4 0/0

Valeurs se négociant à vue

CHANGE	PAPIER LONG	PAPIER COURT
3 0/0 Londres	25 10 1/2 à 25 21 1/2	25 17 [illegible] à 25 23 [illegible]
4 1/2 Belgique	1/8 pair à [illegible]	1/4 1/8 p. à [illegible] p
5 0/0 Italie (lire)	5/8 p. à 3/8 p.	5/8 p. à 3/8 p.
5 0/0 Italie (or)	1 p. à 1/4 p.	[illegible] p. à 1/4 p
3 1/2 Suisse	3/16 p. à 1/16 p.	1/16 p. à 1/16 p

Matières d'Or et d'Agent

Or en barre	[illegible]	Souverains	25 15
Argent en barre, à 103 [illegible]		Banknotes	25 52
Quadruples espa.	81 ..	Aigles États-Unis	25 90
— colomb. et mex.	81 ..	Dollar	..
Piastres Ferdin.	.. ..	Guillaume (20 mark)	24 75
— mexican.	4 50	Impériales russes	20 67

THÉATRE DE ROUBAIX. — Jeudi 8 mars, à 7 heures 1/2. — Spectacle offert aux dames. Chaque cavalier aura le droit d'amener gratuitement une dame au théâtre. Deux dames ensemble ne paieront qu'une place. — *Le Chemin à trois bec*, opérette-bouffe nouvelle en 3 actes, par M. Julien Sermont, musique de M. J. Janos. — *Le Maître de Chapelle*,